BOTAMENT® RD 2 The Green 1

Etanchéité réactive, rapide et multifonctionnelle

BOTAMENT® RD 2 The Green 1 est un système d'étanchéité à prise rapide et exempt de bitume, pour l'étancher des éléments en contact avec la terre dans les nouveaux bâtiments, et pour la rénovation d'anciennes d'étanchéités.

Propriétés

- Rapide étanchéité de bâtiments
- Pas de primarisation nécessaire
- Très flexible et pontage des fissures
- Aussi par pression d'eau négative (phase de construction)
- Haute résistance aux UV, au gel et au vieillissement
- Possibilité de peindre et d'enduire sur la surface
- Contrôle visible de séchage
- Certifié en tant que badigeon d'étanchéité minéral pour l'étanchéité de bâtiments selon la liste des règles du bâtiment A partie 2
- Exempt de solvant
- Faible émission
- Certifié « Evaluation des effets de produits de construction sur sols et nappes phréatiques » selon la fiche DIBt
- Certifié pour le recouvrement des installations de purin, lisier et ensilage selon la directive DIBt
- Agrée pour l'étanchéité au radon selon ISO 11665
- Conforme aux exigences de la norme NF EN 14891 « Produits d'imperméabilisation appliqués en phase liquide utilisés sous carrelage collé »

Domaines d'application

- Etanchéité de murs de caves, de dalles basses, de fondations, de balcons et terrasses
- Rénovation d'anciennes étanchéités de bâtiments et de toits
- Étanchéité des joints de dilatation et de construction dans les éléments de béton hydrofuge
- Entre-étanchéité sous chape
- Etanchéité horizontale dans et sous les murs
- Etanchéité des produits aquifères du GaLaBau
- Etanchéité de réservoirs d'eau
- Fixation de plaques protectrices et isolantes

Supports adaptés

- Supports minéraux
- Etanchéités bitumineuses anciennes et portables
- Beaucoup de matières plastique utilisées dans la construction (tubes / points particuliers)
- Supports métalliques (acier et cuivre rouge)

Préparation du support

Le support doit être en l'état suivant :
- De sec à légèrement humide, propre et hors gel
- Portable
- Exempt de graisse, de peinture, de traces de ciment, d'huile de décoffrage, de couches et restes de mortier, de nids de cailloux et de parties friables
- Cisailler clairement les étanchéités horizontales restantes

Les supports suivants sont à traiter avec une couche grattée ou de contact selon l'état de la surface avant la première couche de l'étanchéité :
- béton, enduit et maçonnerie
- Point singuliers à traiter avec le BOTAMENT® RD 2 The Green 1 (à mélanger avec 30 % de sable de quartz sec 0,5 -1,2mm)
- Ancienne étanchéité

Les supports minéraux sont à humidifier avant le passage de la couche de contact ou couche grattée.

A observer :

- Nettoyer en profondeur, dégraisser et poncer les pièces rapportées en PVC, acier et cuivre rouge
- Préparer les supports légèrement sablés avec le fixateur de surfaces minérales BOTAMENT® D 12
- Fermeture des trous et joints profilés ouverts :
  Largeur < 5 mm → avec BOTAMENT® RD 2 The Green 1
  Largeur ≥ 5 mm → avec BOTAMENT® M 36 Speed

Données techniques

Matériaux de base	Dispersion de polymère, ciments spéciaux, additifs
Couleur	Vert
Conditionnement	Unité de 8 kg 4 kg de comp. fluide (A) 4 kg de comp. poudre (B) Unité de 20 kg 10 kg de comp. fluide (A) 10 kg de comp. poudre (B)
Achat de palettes	33 x 8 kg 12 x 20 kg
Stockage	Hors gel, frais et sec minimum 12 mois dans un emballage d'origine fermé
Densité	Env. 1,18 kg/dm^3
Valeur S_d couche sèche : 2,0 mm 2,5 mm	 ~ 40 m ~ 50 m
Sollicitation de pression	3 N /mm^2
Taux de mélange	1 : 1
Temps de travail	Env. 45 minutes
Epaisseur maximale (mouillé)	20 mm
Sollicitation pluie	Après env. 3 heures
Collage de plaques drainantes et isolantes	Après env. 4 heures
Sollicitation mécanique	Après env. 24 heures
Température d'application et de support	+5° C à +30° C
Consistance / mise en oeuvre	Talochable, pulvérisable et étaler au pinceau
Produit de nettoyage	
A l'état frais	Eau
A l'état sec	Mécaniquement

Ces indications de temps se réfèrent aux normes climatiques de +23°C et de 50 % en fonction de l'humidité relative.
Pour les épaisseurs plus importantes, les temps donnés sont rallongés. Les temps de mise en œuvre et de séchage sont raccourcis par température élevée et ralenties par température plus faible.

BOTAMENT® RD 2 The Green 1

Etanchéité réactive, rapide et multifonctionnelle

Mise en œuvre

- Le composant B doit être mis dans le composant A et les deux doivent être mélangés 2 minutes minimum de façon lente et homogène.
- Le produit ne devra être en aucun cas mélangé à nouveau.

BOTAMENT® RD 2 The Green 1 en appliquée en deux couches minimum à l'aide d'un balai, d'une taloche ou d'un pulvérisateur.

En cas d'humidité de sol, la deuxième couche d'étanchéité peut être appliquée frais sur frais sur la première.

En cas d'eau d'infiltration accumulée la première couche doit être sèche de manière à ce qu'elle ne soit pas abîmée lors de l'application de la deuxième. La mise en place d'un treillis en fibre de verre n'est pas nécessaire pour BOTAMENT® RD 2 The Green 1.

Pour le recouvrement des joints ainsi que la formation de points particuliers, angles d'intérieur, intersections et points singuliers, la bande sanitaire + accessoires BOTAMENT® SB 78 doit être amenée dans la première couche d'étanchéité avec les pièces moulées correspondantes, et enduite avec la deuxième couche. Celle-ci doit être lissée avec un coup de pinceau.

Le séchage de BOTAMENT® RD 2 The Green 1 est terminé lorsque l'étanchéité présente une teinte vert foncé généralisée au-devant de son coloris à l'état frais (vert clair lumineux). En plus de ce contrôle optique, nous recommandons généralement la réalisation d'un test su site et qui sera ainsi conservé sur le fond du site de chantier.

Le taux de mélange prédosé par l'usine est à respecter. Au cas où BOTAMENT® RD 2 The Green 1 doit être pulvérisé, nous recommandons de contacter notre service technique avant la première mise en œuvre.

Des informations pour étancher des installations de purin, lisier et ensilage. Se référer au document sur les informations de travail du BOTAMENT® RD 2 The Green 1 sur le site de **www.botament.com.**

Etanchéité des joints de dilatation et de construction dans des éléments béton ayant une forte résistance à la pénétration de l'eau

Dans ce cas, le BOTAMENT® RD 2 The Green 1 est à appliquer en deux couches sur une largeur de plus de 30 cm (≥ 15 des deux côtés du joint). Un treillis de fibre de verre BOTAMENT® GS 98 est à mettre dans la première couche.

Recommandations importantes

L'application de BOTAMENT® RD 2 The Green 1 ne doit pas être effectué sur des surfaces ensoleillées.

Lors d'interruptions d'application, le BOTAMENT® RD 2 The Green 1 est à tirer à zéro pour ensuite pouvoir se poursuivre en recouvrement ultérieurement. Les interruptions de travaux sur des coins et des angles sont interdites.

Le remplissage de la tranchée doit être effectué seulement après séchage complet de BOTAMENT® RD 2 The Green 1. Pour la protection de l'étanchéité nous recommandons l'utilisation des panneaux de drainage BOTAMENT® DS 993.

Nous ne recommandons pas BOTAMENT® RD 2 The Green 1 pour l'application directe sur des métaux non-ferré.

BOTAMENT® RD 2 The Green 1 est adapté comme étanchéité sous carrelage conforme à la NF EN 14891 « Produits d'imperméabilisation appliqués en phase liquide utilisés sous carrelage collé ».

Pour une étanchéité durable contre la pression d'eau négative, nos badigeons d'étanchéité BOTAMENT® M 34 et M 30 sont adaptés.

La fiche de données de sécurité est à votre disposition sur **www.botament.com**.

Remarque : dans cette fiche technique, les indications données sont le résultat de nos expériences et de notre savoir et sont non-contractuelles. Ces indications sont à adapter suivant les conditions de chantier, d'utilisation et aux sollicitations présentes. Cela étant énoncé, nous garantissons la véracité de ces données dans le strict cadre de nos conditions de vente, de livraison et de paiement.

Les informations complémentaires données par nos collaborateurs ne sont contractuelles que lorsqu'elles sont confirmées par écrit. Dans tous les cas, les règles techniques reconnues sont à respecter. Edition F-1410. Toute nouvelle édition rend caduque la précédente. Les fiches techniques sont à télécharger sur www.botament.fr.
BOTAMENT® Systembaustoffe 29 rue des Frères Lumière F-69740 GENAS

BOTAMENT® RD 2 The Green 1

Etanchéité réactive, rapide et multifonctionnelle

Consommation

Domaine d'application	consommation (kg/m²)	≙ couche humide (mm)	≙ couche sèche (mm)
mortier de rebouchage	0,5- 1,2*	-	-
humidité au sol / eau d'infiltration non accumulée	2,7	2,3	2,0
eau d'infiltration accumulée / eau lourde	3,3	2,8	2,5
colle de préparation pour plaques isolantes	1,2	-	-
étanchéité des installations de purin et lisier	3,3	2,8	2,5
étanchéité des joints des éléments béton ayant une forte résistance à la pénétration de l'eau	4,0	3,3	3,0
étanchéité sous carrelage selon NF EN 14891	2,7	2,3	2,0

* dépendant de l'état de la surface

CE

0761

BOTAMENT GmbH & Co.KG
Am Kruppwald 1
D - 46238 Bottrop

14

3410060

EN 14891:2012

Flüssig zu verarbeitendes wasserundurchlässiges Zementprodukt für die Anwendung unter keramischen Fliesen und Plattenbelägen für den Außenbereich
EN 14891: CM O1P

Anfangshaftzugfestigkeit	≥ 0,5 N/mm²
Haftzugfestigkeit nach Kontakt mit Wasser	≥ 0,5 N/mm²
Haftzugfestigkeit nach Wärmealterung	≥ 0,5 N/mm²
Haftzugfestigkeit nach Frost/Tau-Wechselbeanspruchung	≥ 0,5 N/mm²
Haftzugfestigkeit nach Kontakt mit Kalkwasser	≥ 0,5 N/mm²
Wasserundurchlässigkeit	keine Wasserdurchdringung
Rissüberbrückung bei Normalbedingungen	≥ 0,75 mm
Haftzugfestigkeit nach Kontakt mit Chlorwasser	≥ 0,5 N/mm²
Rissüberbrückung bei niedrigen Temperaturen (-5 °C)	NPD
Rissüberbrückung bei sehr niedrigen Temperaturen (-20°C)	NPD

CE

0754

BOTAMENT GmbH & Co.KG
Am Kruppwald 1
D - 46238 Bottrop

13

0754-CPD-13-0796

EN 1504-2:2004

Oberflächenschutzprodukt - Beschichtung
EN 1504-2: ZA.1d und ZA.1e

CO_2-Durchlässigkeit	s_D > 50 m
Wasserdampfdurchlässigkeit	Klasse III
Kapillare Wasseraufnahme und Wasser-Durchlässigkeit	w < 0,1 kg/m² x h^{0,5}
Abreißversuch zur Beurteilung der Haftfestigkeit	≥ 0,8 (0,5) [1] N/mm²
Brandverhalten	Klasse E
Gefährliche Stoffe	EN 1504, Pkt. 5.3